

# JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA NON VIOLENCE ÉDUCATIVE 2016

Vendredi 15 avril à partir de 16h

Lors du Festival du Mieux Vivre Alternatif (15-17 avril)



Diffusion à 16h30 de  
**Si j'aurais su... je  
serais né en Suède !**  
de Marion Cuerg  
en lien avec l'OVEO  
(Observatoire de la violence  
éducative ordinaire)



Gratifieria, exposition de **Portage en Partage** ([portage-en-partage.fr](http://portage-en-partage.fr)), jeux coopératifs avec le **MAN** et **EnVies EnJeux** ([www.envies-enjeux.fr](http://www.envies-enjeux.fr)), buffet partagé, débats, tables de presse avec **LLL Languedoc Allaitement** et l'OVEO ([www.oveo.org](http://www.oveo.org))



Lieu : 66 cours Gambetta Montpellier, arrêt tramway ligne 3 Plan Cabanes

Places limitées à 40 places (réservation à [mieux-vivre@netcourrier.com](mailto:mieux-vivre@netcourrier.com)), amenez de quoi vous asseoir.



Parent A.G.E.,  
Accompagner et Grandir Ensemble  
[www.parentage34.org](http://www.parentage34.org)  
[media@parentage34.org](mailto:media@parentage34.org)

Familia Natural  
[www.facebook.com/familianatural34/](http://www.facebook.com/familianatural34/)  
06 51 18 31 96 / 06 41 08 18 58

Mouvement pour une  
Alternative Non violente  
[man.non-violence-herault.org](http://man.non-violence-herault.org)  
[MAN-Montpellier@orange.fr](mailto:MAN-Montpellier@orange.fr)



*Ce n'est pas parce que la vie frustrera nos enfants qu'elle a besoin de notre aide à nous parents en ce sens.*

**À l'origine de cette journée**, il y a l'organisation américaine EPOCH (End Physical Punishment for Children) qui voulait attirer l'attention de tous sur les châtiments corporels à l'encontre des enfants. Depuis plusieurs années, de nombreuses manifestations à travers le monde se sont fait le relais de cette journée appelée aussi « no hitting day » ou « day of non violence for children ».

En 2001, l'initiative mondiale « End all Corporal Punishment on Children » est lancée avec le soutien des Nations-Unies.

En Europe, la Suède fait figure de précurseur avec sa loi d'interdiction introduite en 1979. Depuis, 47 pays ont amendé leur loi avec des dispositions interdisant le recours aux châtiments corporels dans les familles.

En France, une circulaire de l'Education Nationale de 1991 interdit clairement les châtiments corporels à l'école.

La Maison de l'Enfant, association de soutien à la parentalité, s'est engagée en 2003 et coordonne chaque édition française.

**« Il n'y a pas de bonne fessée »** Aujourd'hui, la nocivité absolue des châtiments corporels n'est plus à démontrer. L'UNICEF, l'OMS et le Conseil de l'Europe soutiennent sans réserve l'initiative mondiale contre les châtiments corporels à l'encontre des enfants. En sus du travail d'information, les parents ont avant tout besoin de soutien pour faire autrement.

## ***Bibliographie***

- **Olivier Maurel** : *Oui, la nature humaine est bonne, La Fessée*
- **Alice Miller** : *C'est pour ton bien*
- **Jean Liedloff** : *Le concept du continuum*
- **Catherine Gueguen** : *Pour une enfance heureuse*
- **Catherine Dumonteil-Kremer** : *Elever son enfant... Autrement*
- **Isabelle Filliozat** : *J'ai tout essayé, Il me cherche !*
- **Jan Hunt** : *La véritable nature de l'enfant*
- **Thomas Gordon** : *Parents efficaces*
- **Alfie Kohn** : *Aimer nos enfants inconditionnellement*

## **Catherine Dumonteil-Kremer**

*«Lorsque les besoins du bébé sont comblés dans la sécurité et l'amour, celui-ci enracine son indépendance sans aucune crainte d'être abandonné.»*